

PHI-7702 Sujets spéciaux

(*La pensée morale et politique de Nietzsche*)

Professeure : Marie-Andrée Ricard

I BUT DU SÉMINAIRE

Le séminaire a pour objectif de dégager et de discuter les idées maîtresses de Nietzsche sur la morale et la politique. En particulier, il s'agira de déterminer si son projet se limite à la critique de la morale et de la politique ou si la transmutation des valeurs mène à une conception originale et pertinente de la morale et de la politique.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a) Mesurer la situation de la morale après « la mort de Dieu ».
- b) Comprendre le projet d'une *généalogie de la morale*.
- c) Interroger la possibilité de fonder la morale sur la volonté de puissance ou, dit autrement, sur le désir.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- d) Favoriser les capacités à saisir et à critiquer une position afin de pouvoir penser de façon autonome et non réductrice le problème ou la question qui la motive.
- e) Permettre de clarifier, d'exprimer adéquatement et de confronter sa propre compréhension des textes.
- f) Remettre en question certains préjugés relativement à l'immoralité nietzschéenne.

III CONTENU

Le séminaire se divisera en deux parties. La première consistera en une introduction à la pensée morale et politique de Nietzsche. La seconde sera entièrement consacrée à une lecture argumentative des thèmes majeurs de cette pensée et sera prise en charge par les participants.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Leçons magistrales (3 ou 4 semaines) et puis exposés des participants.

V LECTURES OBLIGATOIRES

Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, dans : *Œuvres*, tome 2, coll. Bouquins, Robert Laffont, 1998.

Nietzsche, *La généalogie de la morale*, dans : *Œuvres*, tome 2, coll. Bouquins, Robert Laffont, 1998.

Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal*, dans : *Œuvres*, tome 2, coll. Bouquins, Robert Laffont, 1998.

Une bibliographie sera distribuée à la première séance.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) Présentation d'un exposé en classe, d'environ trois quarts d'heure, suivi d'une discussion (40%)

Critères d'évaluation: Qualité de la compréhension et de l'argumentation; qualité de l'interprétation proposée; qualité du français (5% de l'évaluation)

Vérification des objectifs (b) (d) (e)

- 2) Rédaction d'un travail d'une quinzaine de pages, à partir de l'exposé. Ce travail constitue un approfondissement du thème présenté en classe et devra tenir compte des questions et critiques formulées lors de la discussion (40%)

Critères: Qualité de la compréhension et de l'argumentation; qualité de l'interprétation proposée; qualité du français (5% de l'évaluation)

Vérification des objectifs (b) (d) (e) (f)

- 3) Participation au cours: questions, interventions, critiques (20%)

La date de remise des travaux longs sera précisée lors de la première séance. Deux points par jour de retard seront enlevés.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>